DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

CPTE nº 95.081

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 4 Juillet à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION DATE D'AFFICHAGE

28 Juin 1995 28 Juin 1995

ETAIENT PRESENTS: M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

MM. CHABANEAU, DONZIER, MALBOIS, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. LACOTTE, BUJARD, Mmes ISENDICK, BARRAUD-DUCHERON, MM. MONNARD, DINDINAUD, Mme MARTIN, MM. COASSIN, MUSSETTI, QUENTIN, BOURGEOIS, DENIS, CAU, POTENNEC, Mme PELTIER, M. CAMPAGNE, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. SIMONNET par M. BOURGEOIS
M. MERLE par M. CAMPAGNE
M. SABATHIER par M. Le Maire
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER

Nombre de Conseillers

en exercice : 33 Nombre de Présents : 29 Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative de Crédits Nº 5 de l'Exercice 1995

VOTE : 4 Abstentions - Unanimité des Suffrages exprimés

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits $N^{\circ}5$ de l'exercice 1995.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1995 par une décision modificative de crédits $N^{\circ}5$, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
906.01/23203.9601 - Travaux de bâtiment au Marché Central (Etudes)	- 85 000 F	
927.00/1150 - Prélèvement sur recettes ordinaires		- 85 000 F
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
930.5/831 - Prélèvement sur recettes de fonctionnement	- 85 000 F	
968.6/657 - Subvention	+ 85 000 F	
	========	======

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

- 85 000 F - 85 000 F

Pour extrait conforme, Pour le Maire, Le Premier Adjoint, H. LE GUEUT

TOTAL....

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 Juillet 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS